**Les négations dangereuses**

« Moins par moins donne plus ». *Tiko/Tiko - stock.adobe.com*

**Nier ou ne pas nier, telle est la question. La double négation entraîne parfois avec elle des contre-sens voire des non-sens. Mais à quoi sert cette étrange formulation ? Comment éviter de commettre un impair en l'employant ? L'écrivain Claude Duneton étudiait la question dans l'une de ses chroniques. La voici.**

Vous n'êtes pas sans savoir donc vous savez parfaitement qu'une double négation équivaut à une affirmation, comme en mathématiques « moins par moins donne plus ». Nous ne sommes jamais sans mouvement, veut dire: « Nous bougeons toujours » Un lecteur de Hyères, M. Michel Grangé, me signalait quelques perles qui proviennent de la non-observation de cet axiome. Il a lu à propos des festivités passées en l'honneur d'André Malraux cet hommage étonnant : « Pas une date ou un événement de l'histoire du monde qui ne l'ait laissé indifférent » Il est clair que l'auteur de la phrase voulait dire « qui ne l'ait ému », tout en pensant: « Rien ne le laissait indifférent » Le croisement des formules aboutit à une image de Malraux impavide, qui contredit l'opinion généralement admise à son sujet.

À quoi donc sert la double négation? Il s'agit d'un artifice de style, lequel approche parfois de la préciosité. « Ce n'est pas souvent que son moteur n'est pas en panne », veut dire : « Il est rare que son moteur fonctionne » La tournure rend cependant un son hypocrite, quelque chose de sournois s'ajoute à la remarque, finalement plus cocasse ainsi c'est l'effet recherché. La double négation institue dans ce cas la panne comme l'état normal de cet absurde moteur-là. Quelquefois, la nuance est plus subtile. Dans : « Jacques ne sait pas s'il va s'arrêter de travailler », on comprend que Jacques hésite à abandonner sa profession chose qu'il avait envisagée auparavant ; il semble revenir ici sur sa décision.

Mais dans : « François ne sait pas s'il ne va pas s'arrêter de travailler », ce dernier songe au contraire sérieusement à cesser toute activité et à prendre sa retraite... On me dira que cela revient à peu près au même: en fin de compte, aucun des deux personnages ne sait vraiment s'il continue ou non son métier? Non, car leur point de vue est différent, pour ne pas dire inverse. Le premier songe à aller de l'avant, le second a envie de s'arrêter. Clause de style assurément mais le style est la moelle de l'écriture de l'homme!

**Jamais plus, plus jamais**

Le piège de ces constructions se découvre lorsqu'on emploie un pronom indéfini à valeur privative, lequel redouble un auxiliaire normal de la négation: pas, point, ou goutte. La particule ne suffit en principe à assurer la négation: il ne rit, ni ne pleure. Cette pleine fonction archaïque lui est restituée par certains pronoms privatifs, par exemple : « Aucun de ces enfants n'a vu la mer » C'est là une construction syntaxique régulière, mais « aucun » y fait fonction, en plus, d'adverbe négatif ; aussi, lorsque l'on rétablit la négation complète habituelle, « Aucun de ces enfants n'a pas vu la mer », on introduit une double négation effective qui aboutit à: « Tous ces enfants ont vu la mer », soit l'inverse de la proposition initiale.

Évidemment, l'histoire se corse si j'ai l'imprudence d'utiliser l'ambivalent « jamais »: « Aucun de ces enfants n'a jamais vu la mer », cela signifie-t-il « Jamais aucun de ces enfants n'a vu la mer » ou bien: « Il n'y a aucun de ces enfants qui n'ait vu la mer au moins une fois »? Voilà une question à débattre!

En tout cas, une certaine vigilance est requise pour éviter les retournements inopinés. Mon correspondant me dit avoir entendu à la télévision, lors des intempéries qui ravagèrent le pays l'année dernière: « Aucune région de France qui ne soit épargnée... » Affirmation trop optimiste, et qui résulte du mélange malencontreux de « qui ne soit touchée », et « aucune n'a été épargnée ». Écrire le français n'est pas toujours facile mais c'est bien plus beau que la peinture à l'eau !

Source : DUNETON, Claude, Duneton, 2017. Les négations dangereuses. *Le Figaro* [en ligne]. 9 juin 2017. [Consulté le 1er novembre 2018]. Disponible à l’adresse : <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2017/06/09/37003-20170609ARTFIG00011-les-negations-dangereuses.php>